

# REVUE PRATIQUE

DE

## LITURGIE

ET DE

## MUSIQUE SACRÉE

## SOMMAIRE :

<b>Paul Bayart</b> .....	La Sainte Messe. — La fraction du pain. . . . .	57
<b>Dom Gast. Démaret</b> .....	Les couleurs dans la liturgie. . . . .	64
<b>J. Delporte</b> .....	Le Canticum populaire. . . . .	73
<b>Dom J. B. Monnoyeur</b> .....	Notices liturgiques ( <i>suite</i> ). . . . .	83
<b>P. B.</b> .....	Correspondance. . . . .	91

## FAITS ET DOCUMENTS :

<i>Le XVI<sup>e</sup> centenaire de la Basilique de Latran</i> . . . . .	95	<i>Charles Bordes (Paul Dukas)</i> . . . . .	105
<i>A propos d'un livre récent (F. de La Tombelle)</i> . . . . .	98	<i>Le Pater pour les âmes du Purgatoire</i> . . . . .	110
		<i>Courrier</i> . . . . .	112

On s'abonne aux différentes Maisons de la *Société Saint-Augustin*, Desclée, De Brouwer & C<sup>ie</sup> :

Lille, 33, rue Esquermoise.  
 Bruxelles, 50, rue de la Montagne.  
 Paris, 30, rue Saint-Sulpice.

Lyon, 5, rue Victor Hugo.  
 Rome, Piazza Grazioli (Palazzo Doria)

et dans toutes les librairies catholiques.

Un an : 12 fr. Étranger : 14 fr. — Le numéro : 2 fr. 50



## A propos d'un livre récent

*Au sujet d'un livre posthume du chanoine Besse sur les cantiques dans lequel le parti-pris de dénigrement s'étale avec un cynisme invraisemblable et qui fait douter charitablement de la pleine responsabilité de l'auteur, nous avons reçu de M. F. de la Tombelle, l'appréciation suivante :*

En vérité, la lecture de ce livre, qui n'est pas sans valeur littéraire, ni dénué d'intentions religieuses, chimériques mais soutenables, ne peut que faire sourire quiconque est musicien, fût-ce de culture modeste, car les auteurs y font preuve constante de leur méconnaissance des termes mêmes qu'ils emploient. Il importe que je dise tout d'abord que j'y suis attaqué de la belle façon, mais je prie instamment mon lecteur de ne voir dans ces lignes ni rancœur, ni dépit, en raison de mon incurable indifférence à toute espèce de critiques, autres que celles provenant de mes maîtres reconnus et affectionnés, dont malheureusement je vois trop vite s'affaiblir le nombre. Je ne fais donc, à mon point de vue, qu'une seule réserve, sur laquelle je reviendrai plus tard, armé d'« imprimatur », et bardé d'« indult ».

Qui donc guérira tant de gens intelligents, travailleurs, et même cultivés, de l'insupportable manie de parler de musique alors que cet art leur est pour le moins aussi étranger que la mécanique céleste. Ils se figurent, ainsi que beaucoup d'autres, qu'il suffit de pouvoir retenir un air ou d'être capable de marcher quelque temps en mesure sur un rythme (plusieurs animaux en donnent l'exemple et ce ne sont pas les plus intelligents), pour avoir une opinion sur la musique, en disserter, en juger, puis conclure, puis conseiller, et finalement s'ériger en censeurs pour distribuer les « licet » ou « non licet ».

Inutile de leur dire : « vous ignorez » ; jamais ils ne le reconnaîtront, puisqu'ils ignorent en quoi peut consister l'ignorance.

Autant convaincre un poisson que l'on peut vivre hors de l'eau, sur un continent, à condition de n'être pas poisson !

Donc ces messieurs ne voient dans la musique d'église que des « airs » faciles à retenir et traînant dans toutes les mémoires. S'ils sont lents, ils sont pieux (sic), s'ils sont plus rythmés ils sont entraînants (re-sic) quelle que soit leur origine, fut-elle cynégétique, ou de cabaret, ou de pis encore ; et sur ces « airs » qu'ils appellent complaisamment des « véhicules à leur pensée », ils mettent des paroles dont je néglige

de parler ici, n'ayant ni à les louer ni à les contredire, car je ne les connais pas. Rien ne m'empêche donc de les supposer parfaites et j'y acquiesce volontiers.

Mais pourquoi ne pas s'en contenter, au lieu de prétendre faire œuvre musicale en les affublant d'un ramassis de rengaines dont le temps a fait justice, qui n'entraînent (sic) ni ne font prier (re-sic) personne que dans la catégorie la plus passive — à part eux qui en restent fêrus.

Je soupçonne fort les auteurs de ce livre d'avoir fait leur éducation non pas musicale mais auditive, à l'époque, heureusement oubliée, des vaudevilles à couplets, des chansons au dessert, des refrains du Caveau, où, invariablement, sur des textes souvent spirituels, parfois très légers, mais fort bien écrits ; d'autres fois des poésies tendres et même pieuses, où sur des « airs » comme : De ma Céline amante modeste, ou sur celui : Ces postillons sont d'une maladresse ; ou, sur cet autre : L'amour qu'Edmond a su me taire, l'on chantait de mémoire.

Cela faisait les délices de nos arrière-grands-parents, vers 1820. Et quand ces « airs » ou d'autres similaires, comme tous les flons-flons de la « Dame Blanche » étaient travestis en motets religieux par Lambillotte, elles n'avaient pas l'esprit assez mal fait pour y trouver à dire. Et, très vieilles, elles les fredonnaient encore en ajoutant : que c'était pieux ! Mais il en est de cela comme de tout. Il faut rester de son âge ! Nos arrière-grands-mères étaient touchantes. Lambillotte aussi, et tant d'autres avec lui, sans excepter Adam, non de La Hâle, mais du Noël !

Seulement, lorsqu'en 1924 quelqu'un s'émotionne au souvenir des diligences (non qu'elles n'aient eu du bon), verse une vieille larme à l'audition d'« airs » retenus du catéchisme lointain, s'il est bien d'user de la plus condescendante déférence, c'est à la condition qu'il ne prétende pas donner les leçons en imposant son goût retardé sous prétexte que quelques primaires le partagent. Et si, en plus, il se pose en novateur, en restaurateur d'école, en se targuant de respect des traditions, et faisant appel à la lignée des ancêtres, Bach, Palestrina et plus haut encore, il n'y a plus qu'à laisser passer en souriant, vu que ceux-là ne se rendirent jamais coupables d'aucun « air », ce qui, je le crains, doit être pour ces messieurs le dernier mot de la « composition musicale ».

Oh ! ils ne sont pas les seuls ! Chercher un « air » est la manie constante de tous les infirmes de la musique qui ne le trouvent jamais, et pour cause. Il est vrai que redoutant peut-être la critique trop facile, ils s'imaginent sauver le poisson par la sauce, en y faisant ajuster les harmonisations à quatre parties (c'est plus noble, affirment les traités), bientôt des canons par des obsédés de cette balistique, et des contre-

points prétendus modernisés ou des entrées fugue à ce point chromatiques que la fin n'a plus souvenir de l'armature du début. Mais l'« air » domine, impassible ; une partie de l'auditoire n'entend que celui-là, prenant le reste pour de la musique alors que ce n'est que du bruit, finissant par être peu gênant quand on en a pris l'habitude.

Il résulte de tout ceci que la musique est totalement exclue des données de cet ouvrage. Il en est en somme peu parlé, et ce n'est que sous le vocable d'« airs ». Pas une fois n'y trouvent leur place les termes = mélodie, tonalité, composition, forme, harmonie, pas même cantique au point de vue de l'invention musicale. L'« air » suffit. Il est donc à supposer que pour ces messieurs un « air » répond à tout et que c'est le dernier mot de la musique. Ainsi le singe de La Fontaine prenait le Pirée pour un homme.

Et quand ils pensent à créer le cantique-choral par vague assimilation avec le vrai choral, celui de Luther, (qui n'en fut pas le primordial inventeur) ils errent tout autant, car jamais un choral ne fut un « air ». Ce fut un thème et l'on sait comment Bach et Schumann et Mendelssohn s'en sont servi. De nos jours, c'est la Madelon qui est un « air », avec les couplets des chansonniers de Montmartre ou de revues. Même pour quelques vieux Noël expressifs et musicaux à l'extrême, la désignation d'« air » est fautive. Ils sont du reste délicieux lorsque vraiment anciens, quoique d'origine moins fréquemment vocale qu'ins-trumentale, car fort souvent on y reconnaît les doigtés particuliers aux instruments régionaux tels que cornemuse, musette, biniou, graïa Pyrénéenne et surtout vielle d'Auvergne.

*Minuit Chrétiens* n'est pas un « air », c'est une mélodie et pas des plus exécrables qu'ait fait, malgré lui, Adam. Par contre le roi des « airs » c'est bien = Je suis Chrétien = nous voulons Dieu = avec leurs trois notes fatidiques = sol la si do = harmonisées par ceux qui se croient savants par sol fa # fa # mi. Ceux qui visent au moderne écrivent sol b.

Tel est l'idéal proposé par ces messieurs. Que ce soit le leur, il n'y a pas à répliquer. C'est bien leur droit. Mais qu'ils s'en décrètent les propagateurs, c'est à tous les musiciens, et non faiseurs ou plutôt chercheurs d'« airs » d'élever une banquise dont le premier moëllon est, ici, posé !

Le terrain me paraît donc être un peu déblayé quant à la teneur musicale du livre. Il est, malgré tout, équitable de reconnaître qu'il y est fort peu disserté de musique proprement dite. Les « airs », de l'aveu même des auteurs, ne sont qu'un *déhicule* dont peu importe l'origine, et, pas une fois, ne supportent leur censure. Les textes seuls occupent leur pensée. Il n'y a rien à dire à cela. Il devient même plus

facile de dissenter, sans discuter, que de parler musique avec des gens qui ne l'entendent pas.

Ici je suis obligé de parler de moi, bien à regret. Mais qu'il soit bien entendu que je n'y mets pas l'ombre de rancœur ni de dépit, je répète à dessein ces mots. Du reste on va en juger. Ces messieurs se complaisent à citer des cantiques de moi, en les trouvant fort mauvais. Je ne les contredirai pas, m'étonnant seulement qu'ils les aient tous choisis dans le même recueil des « selecta cantica » réunis par l'Abbé Brun. J'en ai fait des quantités d'autres qui peuvent être pires. Il y a des tireurs à la cible n'ayant jamais fait mouche blanche. Peut-être suis-je de ceux-là. Peu importe.

Néanmoins si, à leur sens, je suis digne de reproches sur le français, la syntaxe, voire l'orthographe, la ponctuation ou la valeur des mots, je me demande avec sérénité où se trouve la sanction pénale. Tandis que l'hérésie, c'est différent. La congrégation de l'Index est, tout le monde le sait, une personne âgée autant que revêche à laquelle il ne fait pas bon se frotter. Je ne le sais que par oui-dire, n'ayant jamais eu l'honneur, redoutable, de faire sa connaissance. Et je préfère en rester là. Aussi devant les critiques de ces messieurs, critiques dont, littérairement il ne me sied pas de tenir compte, je me suis renseigné auprès de censeurs féroces en les priant de lire avec une sévérité allant jusqu'au parti-pris. = Nil obstat = me fut-il répondu. Alors il m'indiffère complètement d'être du charabia, de l'incompréhensible ou du nègre à l'entendement de ces disséqueurs.

En somme on est toujours le nègre de quelqu'un.

Plus loin, au sujet de quelque chose étant, à ce point, rien, que l'infinité eut pu le sauver, un certain « qu'on espère » frise l'hérésie, paraît-il, relativement à « ce qu'on espérait » qu'il aurait fallu. J'ai couru à mes Torquemada. Ils m'ont répondu que cela dépassait leurs facultés d'analyse. En somme, c'est une question de longitude, et d'heure légale. Donc, désormais fort de leur absolution, je demeure impavide. Passons donc et sans plus y revenir, mais avec mes excuses d'avoir si longtemps occupé le lecteur de ces balivernes<sup>1</sup>.

Du reste je partage l'ostracisme avec Fénelon, auteur des paroles = Bel astre que j'adore =. C'est un honneur auquel je ne m'attendais certes pas.

1. Faut-il dire qu'on ferait des volumes de plaisanteries faciles avec certains textes des cantiques de Grignon de Montfort ? On en ferait tout autant... avec ceux de C. Besse lui-même, qui ne brillent spécialement ni par la doctrine ni par la simplicité, ni par quoi que se soit. A ce point que cette « littérature » n'a séduit aucun des auteurs de Recueils récents. Ce fut sans doute un tort, car il est à croire que si ces auteurs avaient eu le bon esprit de ranger C. Besse et ses comparses parmi « L'élite des compositeurs », à la place d'une suite de pamphlets passionnés et qui sentent trop le dépit, nous aurions eu un livre de compliments ! (N. D. L. R.).

Mais je ne tiens pas pour indemnes les auteurs de ce livre vis-à-vis de mes confrères musiciens. Ils attaquent non sans acrimonie frisant la malséance Messieurs d'Indy, l'Abbé Brun, le chanoine Boyer, M. Delporte. Je ne suis pas toujours d'accord avec plusieurs d'entre eux sur une conception d'art, ou un idéal de réalisation, mais je fais totalement corps avec ces compositeurs, du moment qu'ils sont pris à partie par des « collectionneurs d'airs » prétendant leur donner des leçons de purisme théologique.

Que Monsieur d'Indy, vertement molesté traite le Noël d'Adam de chanson d'ivrogne, il m'est, à moi, loisible de trouver le mot, par trop dur, quoique en partie mérité, car Adam, somme toute, savait, matériellement, la musique, étant collègue de Berlioz à l'Institut ; mais un artiste comme d'Indy a acquis le droit, tant par son talent que par sa personne, de penser et d'écrire comme il veut, sans être traité de façon aussi légère par de naïfs admirateurs d'Adam ! Du reste, ils ne soutiennent cette médiocrité que par l'enthousiasme envers son texte, émanant d'un authentique sectaire Voltairien-Judaïsant. C'est du plus notoire parti-pris, et si l'on y répondait par les lazzis les plus mordants sur la « littérature » de Grignon de Montfort, d'une précarité non dépassable, ce ne serait que justice. A chanson d'ivrogne, balbutiement de frater<sup>1</sup>. Si l'un est mauvais, l'autre est exécrable. Comme on dit au jeu : Quitte ou double ! Adam, élève de Boieldieu, faisait une musique légère, à la mode de son temps. A celui de Montfort, Racine, contemporain à une quinzaine d'années près, écrivait les chœurs d'Athalie et ses admirables poésies religieuses.

De l'Abbé Brun, dont je ne partage pas toutes les idées, quant à l'utilisation modernisée du Grégorien dans les cantiques, je prends la défense en affirmant qu'il établit ses recueils en vrai musicien, qu'il est. Le Chanoine Boyer et son neveu, Louis Boyer, composent les leurs sur des paroles ne pouvant mettre en éveil aucune censure, et leur musique est celle d'artistes avertis et reconnus tels. Monsieur Delporte, abbé comme eux, directeur de revue et musicien d'un goût très affiné, complète la pléiade, sans compter ceux, non cités dans l'ouvrage, mais dont les noms se lisent à travers les lignes. On ne m'accusera pas, je suppose, d'user de complaisance envers ces recueils parce que

1. C. Besse qui parle de Grignon de Montfort comme s'il l'avait découvert aurait pu dire qu'il y a plus de vingt ans que le R. P. Lhoumeau les a remis à jour en y adaptant des mélodies nouvelles. Il aurait pu ajouter que les « novateurs » ne se contentent pas de recueillir les meilleurs textes de Grignon de Montfort, qu'ils font place également dans leurs Recueils aux cantiques du R. P. Sandret (1716), qui pour la doctrine et l'onction ne sont inférieurs à aucuns, et qui ont encore cet avantage d'être dotés de mélodies originales d'une grande beauté. Mais du R. P. Sandret il n'est pas question dans le livre de C. Besse : les mélodies de ses cantiques sont purement « grégoriennes » — *horresco referens* — et qui pis est, c'est la « Schola cantorum » de Paris qui les a ressuscitées ! (N. D. L. R.).

souvent j'y figure. Peut-être que si j'étais du = parti = des « airs » ?... Mais ce n'est pas aujourd'hui que je commencerai à m'inféoder à n'importe quelle officine. Je parle de ces compositeurs en pleine liberté, en totale conscience indépendante, mais en complète union de corps, car nous sommes tous de la même planète. Et, avec eux, je répudie l'« airvéhicule », ! (le terme est typique dans le livre) servant grâce à la brutalité facile de son rythme et à son absorption par les mémoires primaires, de soutien à des paroles dont le but évident, du reste non dissimulé, n'est que du bourrage de crâne !

L'intention est louable. Soit ! Mais est-il bien pratique qu'elle s'impose sans rémission ? Il est admissible d'y faire plus que des réserves, en faveur de « la mesure », cette vertu si chère à saint François d'Assise. Un peu de charme, de poésie, de pittoresque plus ou moins naïvement obtenu, et même précairement, est-ce bien un crime, si grâce à une image ou à une comparaison inédite, l'imagination, qui toujours y aspire, y trouve son compte. A vouloir toujours « véhiculer » de l'enseignement dogmatique, ne risque-t-on pas de finir par entasser des cailloux formant amas de matériaux inutiles ? Heureux quand il ne s'y rencontre pas de lourds pavés capables de faire reculer l'auditeur le mieux intentionné.

On dira : mais ces cailloux, nous les sertissons et par une harmonisation bien scholastique nous en faisons des breloques d'art ! Et les pavés, la foule les soulève ; nous l'avons essayé, et cela nous a satisfaits ! Cela, c'est une affirmation, non une preuve. Il est facile d'avoir toujours raison quand on ne supporte pas la controverse et surtout lorsqu'on commence par décréter qu'en dehors de soi, il n'y a qu'erreur et mépris. Et puis si l'on cherche à faire les = Christophe Colomb = à la poursuite de continents inconnus, il ne faut pas se borner à tourner en rond dans la Méditerranée. On risquerait de n'y découvrir que les Baléares ou l'île de Malte. Et s'imaginer réformer le répertoire des maîtrises rien qu'en exhumant Adolphe Adam et Grignon de Montfort, équivaut à prétendre réformer l'électricité par une chandelle.

C'est faire bon marché des efforts constants et louables qui se manifestent de tous les côtés vers une musique d'église artistique et expressive. C'est tenir pour rien les propres termes de Pie X qui, tout en opposant comme frein salutaire le chant de saint Grégoire, reconnaît et favorise le progrès des arts, ne leur demandant que de procéder avec goût.

Point n'est besoin de rapporter en toutes lettres ce passage. Ne le comprendront jamais ceux qui ne savent pas y discerner que par : = motif adopté au Théâtre = il faut entendre : ou échappé du cabaret, des chansons de marche ou des hallali !

L'ignorance n'est jamais un hommage, et facilement devient une insulte quand elle se vante d'être agressive.

Or le ridicule a toujours été la preuve de l'antithèse du goût, et plus encore, lorsque ne se contentant pas d'une simplicité primaire qui, à la rigueur, pourrait le sauver, il se targue d'une technique de pacotille, véritables plumes de merle qu'il prend pour la parure d'un paon !

Mais trêve aux plaisanteries, controverses et persiflages. Des deux auteurs de ce livre, l'un est mort, la paix soit à son âme. Son collaborateur lui survit. Comment ne continuerait-il pas la tradition ? Il est tenu de s'y conformer jusqu'au bout du chemin, en terme propre, de l'édition. Puis, attendons la fin. Il est bien illusoire de discuter à l'avance sur le résultat de toutes ces théories, puisqu'un temps évidemment proche, si même il n'est pas déjà révolu, ne tardera pas à nous prouver qui a raison. Si ce sont les « airs » et les « rengaines » qui restent maîtres du terrain, nous le déplorerons, mais en nous y soumettant par le silence ironique. Le goût et l'art jouiront-ils de la même réciprocité ? Il est permis d'en douter. Ceci soit dit sans aucune acrimonie, sans aucun soupçon de sectarisme. Mais ils ne parlent pas la même langue que les compositeurs chansonniers. Aucune frontière n'est commune, pas plus qu'aucun terrain n'est également fertile pour des racines primaires à feuilles épineuses et pour des plantes cultivées.

Le mieux ne serait-il pas de rester chacun dans son jardin sans s'inquiéter de la valeur des produits du voisin, en répétant avec Virgile (Traduction Delille) :

« Enfin pour le froment, choisir ces terrains forts,  
Pleins de suc au dedans, noirâtres au dehors.

.....  
Mais fuir ce mont pierreux, dont le maigre terrain  
Offre à peine à l'abeille un humble romarin. »

F. DE LA TOMBEILLE.

N. B. — Je fais grâce du latin au lecteur, d'autant que Delille, fort habile interprète poétique, s'échappe fort souvent de la traduction littérale. Mais pour ceux qui voudraient recourir au texte, ces passages se trouvent dans les Géorgiques, Livre II, vers 203-205 et 212-215.